

SPAPSER
2022
2024

Schéma de promotion des **ACHATS PUBLICS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES**

BILAN 2024

Le Grand-Orly Seine Bièvre s'engage !

 **Grand
Orlyseine
bièvre**

Agir pour et avec vous

	Objectifs /Actions 2024	Atteint Partiellement atteint Non atteint	Indicateurs de suivi 2024	Actions/Mis en œuvre 2024
Fiche Action-N°				
FA1-Faciliter l'accès des petites structures économiques à l'achat public du territoire : PME/ESS	•Accompagner les petites structures à répondre aux marchés publics et les aider à lever les difficultés induites par la dématérialisation via l'organisation d'ateliers/webinaires/formations/rencontres (Maximilien, Chambres consulaires)•Conseiller/informer les TPE/PME sur la mise en œuvre de leurs clauses environnementales et sociales •Encourager les groupements d'opérateurs économiques (GOE)		Rencontre organisée à l'attention des PME et structures de l'ESS/Nombre de participants à la rencontre/Retours	Mise en place du "Parcours des marchés publics" pour les TPE/PME/Strucutres ESS du territoire, décliné en 2 volets : Sensibilisation : Webinaires courts pour apporter un premier niveau d'information dans la continuité des actions menées en 2023. Un 1er webinaire en 2023 avec 7 entreprises présentes, puis un 2ème le 27 février 2024 avec 3 entreprises présentes. Formation : partenariat avec l'association Les Canaux qui intervient sur les territoires pour former les entreprises et structures de l'ESS dans le cadre de la démarche Fabrique économique et solidaire de Jeux. 2 sessions organisées les 14 et 26 mars 2024 dans notre équipement de Cachan La Fabrique, avec comme thèmes "Mieux connaître les marchés publics" (17 entreprises présentes) et "Répondre aux marchés publics" (16 entreprises présentes).
	•Connaître les caractéristiques des fournisseurs dans les marchés attribués en 2024 pour connaître la marge de progression et d'adaptation de nos marchés, et leur localisation •Recenser le nombre de marchés ou lots de moins de 40 000 euros et leur objet pour connaître la structure de nos achats		Pourcentage de marchés attribués à des PME et structures de l'ESS/Nombre de marchés ou lots de moins de 40 000 euros HT attribués aux petites structures	En 2024, 75% des attributaires de marchés sont des TPE/PME (58 % en 2023). Dans le cadre de procédures sans publicité et sans mise en concurrence à <40 000 €, suivies par la commande publique, 75 % sont attribuées à des TPE/PME (74 % en 2023).
	Favoriser la passation de petits lots de marchés (< 80 000 euros HT), afin d'encourager les petits opérateurs à se positionner		Nombre de marchés dont le montant est inférieur à 80 000€ HT	La procédure adaptée (MAPA) apporte plus de souplesse. Elle ouvre plus facilement les portes des marchés publics aux TPE, peu familiarisées avec les achats. Les marchés peuvent être passés en procédure adaptée soit en raison de leur montant soit en raison de leur objet. Pas de procédures formalisées en 2024 avec lots "mapa".
	Allonger les délais de publicité des marchés, même pour les marchés à procédure adaptée (MAPA) : +5 jours en moyenne		Délai moyen de publicité/Nombre d'annonces avec un délai prolongé d'au moins 5 jours	En 2024, 32 % des consultations ont un délai de publicité prolongé, de plus de 5 jours par rapport au délai minimum imposé, 38 % en 2023.
	• Systématiser l'évaluation de la qualité de l'exécution des marchés clôturés et à renouveler afin d'assurer la qualité des prestations futures et d'améliorer la rédaction des cahiers des charges • Effectuer un bilan en cours d'exécution du marché (tous les 12 mois pour les durées fermes et avant chaque reconduction)		Nombre d'évaluations et bilans en cours d'exécution de marché effectués/an	L'évaluation de la qualité d'exécution permet de collecter des informations sur l'exécution des marchés, de mesurer la performance, d'identifier les axes d'amélioration dans le nouveau cahier des charges. En 2024, les marchés réservés "Espaces verts", " nettoyage des locaux " ont fait l'objet d'un bilan d'exécution annuel.
	•Autoriser les avances dès 20 000 euros HT d'achat•Prévoir un taux d'avance de 30 %•Le versement des avances, dans les marchés compris entre 20 000 et 40 000 euros HT, se fera sans garantie à première demande ou caution solidaire•Organiser des bilans réguliers en interne sur les conditions financières dans les marchés		Nombre d'avances prévues (taux à 15%) et nombre d'avances versées	L'avance correspond au versement d'une partie du montant du marché au titulaire avant le commencement du marché. Elle facilite l'exécution des marchés et contribue à l'égal accès des entreprises à la commande publique. Les TPE/PME peuvent avoir une trésorerie plus fragile. Les collectivités peuvent instaurer des régimes d'avances plus favorables. Mise en place des nouvelles dispositions dans les documents de la commande publique en 2025. Pour l'instant les dispositions contractuelles des marchés de l'EPT ne prévoient pas d'améliorations en termes d'avance.
	Améliorer et simplifier la rédaction des dossiers de consultation des entreprises (DCE) afin de prévenir l'irrégularité des offres			La simplification des contrats des petites procédures (<40 000) est systématisée.
	Sensibiliser les services opérationnels à l'utilisation des variantes lors de la construction du marché			La variante est un levier de la performance de l'achat qui offre des avantages tant pour les opérateurs économiques que pour les acheteurs publics. C'est une offre alternative, tout aussi performante que la solution initiale définie par l'acheteur-appelée offre de base, mais dont certaines caractéristiques diffèrent (conception, solution technique, procédure d'exécution,). Une variante peut être rendue obligatoire par l'acheteur. La programmation des achats permet d'identifier en amont les projets éligibles aux variantes.
	Rédiger, dans la mesure du possible, des cahiers des charges fonctionnels			Une définition trop précise du besoin empêche les candidats de faire valoir leur savoir-faire spécifique, bride la négociation. Le cahier des charges fonctionnel est un document contractuel qui exprime le besoin, tout en laissant la solution technologique nécessaire aux concepteurs- candidats au marché.
	• Identifier les marchés susceptibles de faire l'objet d'une démarche de sourcing/sourcing en lien avec les services opérationnels lors de la planification des marchés • Développer le sourcing/sourcing • Accompagner les services opérationnels à la technique du sourcing (guide de la commande publique, tutoriels...)			Planification des marchés 2025, réalisée en totalité. Identification des marchés à sourcer: "travaux de rénovation du mobilier urbain (peinture) pour une meilleure sécurité et visibilité", "prestations déménagements (lot réservé)", "fourniture objets publicitaires", "impression tous supports", "diffusion et affichage des documents de communication", "prestations d'impression d'adhésifs autocollant pour les déchets ménagers", "mobilier de bureau", "traiteur(lot réservé)", "fourniture de mobilier d'aménagement urbain", "achat de jeux d'occasion", "accompagnement aux actions d'éducation à l'environnement", "nettoyage et raccommodage des vêtements de travail."

	Objectifs /Actions 2024	Atteint Partiellement atteint Non atteint	Indicateurs de suivi 2024	Actions/Mis en œuvre 2024
Fiche Action-N°				
FA2-Soutenir les activités économiques d'utilité sociale et environnementale	•Adapter les marchés aux spécificités des structures •Améliorer l'information aux candidats rejetés			Mise en place en juin 2024 de la revue des marchés avec les structures de l'insertion (SIAE): Act'Essonne, réseau IAE 94. Objectif : anticiper dans le renouvellement des marchés ; étudier de la liste des marchés et identifier des procédures à réserver ou dans lesquelles des clauses d'insertion peuvent être prévues. Sont abordés les points suivants : •Actualités et projets du RIAE 94 et Act'Essonne en matière d'achats responsables •Point sur le SPASER de l'EPT : bilan 2024 (en septembre). •Présentation et échanges sur les marchés de l'EPT passés, en cours et à renouveler, qui rentrent dans les champs d'intervention des SIAE. Le marché identifié pour une procédure réservée : nettoyage et raccommodage des vêtements de travail, les prestations de déménagements, le traiteur, travaux de rénovation du mobilier urbain (peinture) pour une meilleure sécurité et visibilité, diffusion et affichage des documents de communication. Sourçage en cours pour réserver la procédure "travaux de rénovation du mobilier urbain".
	Allonger le temps de réponse (temps de publicité) pour les marchés réservés ou avec clause d'insertion			Le lot "fournitures diverses" du marché "fournitures administratives", réservé aux structures adaptées, est conclu en 2024, au terme d'une procédure infructueuse, sans publicité et sans mise en concurrence. Pas d'allongement de temps de réponse nécessaire. Sur les 3 marchés avec clause d'insertion, un seul a un délai de publicité prolongé, de plus de 5 jours.
	• Développer le recours aux marchés réservés/Objectif 5% annuel •Favoriser les réponses en cotraitance via les groupements d'opérateurs économiques		Nombre de groupements d'opérateurs économiques constitués pour répondre aux marchés réservés	Pas besoin de constituer un groupement d'entreprises pour le marché réservé "fourniture diverses".
			Nombre de marchés réservés aux structures de l'insertion et du travail protégé et adapté	Un marché "réservé" est un marché dont l'accès est limité à des structures comme les SIAE (structures d'insertion par l'activité économique), ou EA (entreprises adaptées qui emploient des personnes en situation de handicap). Cette procédure contribue au développement de leurs activités, au développement et au maintien de l'emploi. Des marchés réservés "insertion", en cours d'exécution : • "Prestations de nettoyage des locaux et des vitres" attribué à Conciergerie d'Hercule (secteur sud) / Habitants Emploi Proximité (HEP) (secteur nord) ; • "Entretien des espaces verts", confié à Confluences Chantier d'Insertion (secteur nord) / La Régie des Quartiers (secteur sud); • "Prestations de déménagement des locaux" Deux procédures sont réservées "handicap": • Fournitures administratives (lot 5), attribué à L'EA ; • Impression de documents d'information et de communication, lot "Reprographie", attribué à COPIVER ; Dans le cadre du marché ménage, tout nouveau local disponible est confié à l'un des groupements IAE. Sourçage en cours pour réserver la procédure "travaux de rénovation du mobilier urbain" au domaine de l'insertion. L'EPT a confié l'impression et la mise sous pli de nos bulletins de salaire à un ESAT, la société CITAD' AILES, basée à Palaiseau (91).
	Sensibiliser les donneurs d'ordres à ce modèle économique et améliorer la visibilité des structures		Nombre de structures de l'ESS présentes aux événements organisés par l'EPT	Organisation de la 3ème édition de la Matinale des achats responsables. • Le programme : Zoom sur les nouvelles orientations de la loi AGECE ; Retours d'expériences de collectivités en matière d'achat responsable ; Speed-meeting par famille d'achats : alimentation responsable, cadre de vie, mobilité durable, culture/événementiel, travaux et numérique responsable ; Objectifs: découvrir de nouvelles entreprises, développer des pratiques de pré-sourçage, partage d'expériences réussies. 33 participants, entreprises et structures d'insertion: TRICYCLE, CRESS, ANRH, ACT'ESSONNE, ACMA, IAE 94, Avenir Initiatives, CITad'AILES, ECODAIR, COFRANSEL, CVSI, La bonne paille "CZ2K", La Ressourcerie du spectacle, Etudes et chantiers IDF , AUTICON, FIDAL, Les CANAUX, GOBUSE, Au fil de l'eau, Janus, CHAMPION, REJOUE, AEF 94, SIFU GROUPE ILE DE FRANCE, Urban Environnement, Schneider, ECODAIR, ESSENSIIONNEL, PRO EMPLOI..

	Objectifs /Actions 2024	Atteint Partiellement atteint Non atteint	Indicateurs de suivi 2024	Actions/Mis en œuvre 2024
Fiche Action-N°				
FA3- Connaître les actions des entreprises en matière de responsabilité sociétale et territoriale(RSE-T) et valoriser les plus vertueuses	• Construire un groupe de travail RSE-T pour élaborer un questionnaire RSE, analyse des résultats du questionnaire, et des rapports extra financiers des entreprises, valoriser les actions ayant un impact sur le territoire. Moyens de valorisation: les assises du développement économique et de l’emploi, actions de communication de l'EPT. • Mieux connaître les pratiques RSE des entreprises attributaires.		Pourcentage de marchés sur lesquels les entreprises ont communiqué leur rapport extra financier et ont renseigné le questionnaire Nombre d'entreprises valorisées lors des Assises	Proposition d'un concours à destination des porteurs de projet et entreprises du territoire avec un prix pour les entreprises vertueuses notamment celles attributaires de marchés et qui ont une démarche RSE significative. Mise en place du groupe de travail. Rédaction du questionnaire sur la démarche RSE, identification des actions vertueuses. Critère : les entreprises attributaires d'un marché de plus d’1 M d’€ (41 entreprises, dont 7 du territoire). Objectif : valorisation + sensibilisation+ proposition d’action de communication. Lauréat 2024 : Les Pavéurs de Montrouge; Actions vertueuses : démarche RSE depuis 6-7 ans; assistance auprès du personnel: permanences démarches administratives, cours de français, formation bureautique; moments de convivialité; référent et plan annuel d’actions environnementales; transformation du parc automobile, expérimentation électrique; participation forum emploi de Vitry, recrutement local et fidélisation.

Fiche Action-N°	Objectifs /Actions 2024	Atteint Partiellement atteint Non atteint	Indicateurs de suivi 2024	Actions/Mis en œuvre 2024
FA 4- Augmenter la part des marchés intégrant des heures d’insertion pour toucher un public plus diversifié	Diversifier les publics bénéficiaires de l'insertion par un élargissement des marchés supports, et de type de marchés		Nombre de bénéficiaires de l'insertion en 2024 et leur situation	• 120 bénéficiaires: 119 habitants du territoire, soit 99 % des bénéficiaires, issus de 20 villes du territoire ; 43 habitent un quartier prioritaire Politique de la Ville (QPV), soit un peu plus d’un habitant sur 3 (36,1 %) : Athis-Mons (4), Cachan (1), Choisy le Roi (4), Ivry sur Seine (8), Orly (4), Valenton (2), Villeneuve le Roi (1), Villeneuve Saint Georges (5), Viry Chatillon (4), Vitry sur Seine (10). •Situation des bénéficiaires : Une majorité des personnes ont un niveau égal ou inférieur au CAP/BEP (91,7 % des personnes) : - 66 % n’ont aucun diplôme ; - 25,7 % ont un niveau CAP/BEP, obtenu ou pas ; - 8,3 % ont un niveau Bac. 36,1 % des personnes résident dans un QPV (43 individus). Tranches d'âges : 35 personnes ont moins de 26 ans; 65 personnes ont de 26 à 44 ans; 5 personnes ont de 45 à 49 ans; 15 personnes ont plus de 50 ans ; • 36,6 % sont des demandeurs d’emploi de longue durée (DELD) ; 18,3% sont des allocataires du RSA et 17,5 % sont des publics dits « réfugiés ». On compte également 2 personnes ayant une reconnaissance Travailleur Handicapé. • Prédominance du public masculin (93%) liée à la nature des métiers ciblés (travaux public et bâtiment et collecte des OM en grande partie) considérés comme plutôt masculins.
			Sorties en emploi	• 89 personnes sur 120 bénéficiaires (74,1 %) toujours en parcours clauses d’insertion au 31 décembre 2024 : 18 CDI, 5 CDD, 1 alternance, 60 insertions, 5 intérim. Sur les 18 personnes retenues en CDI : 14 CDI sont liés aux marchés de collecte des ordures ménagères (7 CDI avec Pizzorno, 5 avec Nicollin et 2 avec Sepur). 4 contrats CDI sur les autres marchés : 2 en nettoyage (1 CDI Arc En Ciel et 1 CDI Samsic) et 2 sur les opérations de travaux (1 avec les Paveurs de Montrouge et 1 avec Gaia TP). • 31 personnes sorties du dispositif de la clause d’insertion au 31 décembre 2024 : 3 CDI, 1 alternance, 2 intérim, 2 formations, 13 demandeurs d'emploi, 2 autre, 8 non connue. La catégorie « Autre » : personnes en situation de longue maladie, ou avec problèmes administratifs (papiers). La catégorie « Non connue » : personnes dont on ignore la situation administrative au regard de l’emploi.
			Nombre et part de marchés intégrant une clause d’insertion.	En 2024, deux nouveaux marchés intègrent une clause d'insertion (7% en 2023): Suivi animation Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat Copropriétés Dégradées de Savigny-sur-Orge (600 heures) et "Travaux de dévoiement de réseaux d'assainissement EU et EP préalables au prolongement de tramway T7" (2250 heures). Soit un engagement des prestataires à réaliser environ 2850 heures d’insertion supplémentaires. 27 marchés en cours comportent une clause d’insertion.
			Typologie des marchés et familles d’achats	Les opérations de services : Mission de suivi-animation d’Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat - Copropriétés Dégradées, (prestations intellectuelles) : 1 927,04 heures réalisées en 2024 ; Collecte des ordures ménagères (2022/2026) : 64 932,57 heures réalisées en 2024 ; Nettoyage des locaux (2022/2025) : 3 974,31 heures exécutées en 2024. Les opérations de travaux : Conservatoire du Kremlin Bicêtre : 500,50 heures d’insertion en 2024 ; Voiries Assainissement (baux d’entretien et travaux assainissement- voiries) : 6 449,50 heures d’insertion ; Global de Performance Eclairage Public et Signalisation Lumineuse Tricolore : 8 298 heures d’insertion ; Travaux de voiries et assainissement (lots 1 et 2) : 6 812,50 heures d’insertion ; Dévoiement Réseaux Tramway T 7 – Juvisy Sur Orge : 367 heures d’insertion ; Réaménagement du Boulevard Chastenet Géry à Villejuif : 1275 heures d’insertion ; Réaménagement de la rue des Rossays à Savigny-sur-Orge : 1316 heures d’insertion ; Travaux de l’avenue de la Grande Borne et Station Amédée Gordini T12 - Viry Chatillon : 2 120 heures d’insertion. Ce sont donc les marchés de services qui ont généré en 2024 le plus important volume d’heures d’insertion. Et pour l’ensemble des opérations, le marché de collecte des ordures ménagères produit à lui seul près des deux tiers des heures (66,3 %).

Fiche Action-N°	Objectifs /Actions 2024	Atteint Partiellement atteint Non atteint	Indicateurs de suivi 2024	Actions/Mis en œuvre 2024
	Identifier en amont les marchés pouvant intégrer une clause d'insertion: planification, fiche d'achat. Un objectif de 20 000 heures d'insertion /an en 2023.		Nombre d'heures réalisé par an	• 97 972 heures d'insertion réalisées en 2024, pour un objectif de 25 000 heures/an (58 526 heures d'insertion réalisées en 2023). Les marchés de ramassage des ordures ménagères ont généré : 64 631 heures (soit 67 % des heures).
	Encourager les entreprises à privilégier la qualité dans l'exécution des clauses d'insertion en favorisant les contrats durables et les parcours professionnalisants. Possibles mesures d'incitation auprès des entreprises (bonus d'heures par exemple)		Concrétisation de poste en emploi durable (CDD de plus de 6 mois ou CDI) et/ou parcours professionnalisant (action de formation et contrat en alternance)	3 contrats sur 4 (76,4 %) sont des contrats d'insertion (essentiellement de l'intérim d'insertion); 1 contrat sur 5 (21,8 %) est réalisé dans le cadre d'une embauche directe (CDI, CDD et Alternance); 174 contrats. Embauche directe: 18 CDI/ 18 CDD/ 2 Alternance; Contrats d'insertion: 120 Intérim d'insertion/13 Entreprise d'insertion; Intérim: 3.
	Intégrer dans les appels d'offres/concessions un critère de jugement reposant sur la performance d'insertion		Nombre et part de marchés avec un critère de performance en matière d'insertion sociale et professionnelle	En 2024 pas de marché avec critère de performance en matière d'insertion professionnelle.
	Promouvoir et renforcer la transversalité entre les services de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (service achat, services techniques, service insertion...) afin d'examiner la possibilité de mettre en œuvre une clause d'insertion tant au niveau quantitatif que qualitatif. Évaluer de manière systématique tous les marchés/ concessions sur la possibilité d'y inclure des clauses d'insertion.		Nombre et typologie des animations territoriales autour de la clause d'insertion	Mise en place par la commande publique de la planification des marchés avec les services acheteurs de l'ensemble des directions. L'objectif: échanger sur les marchés à renouveler en 2024 ainsi que de nouveau projets. C'est l'occasion d'aborder les marchés en cours d'exécution, et de prioriser ceux sur lesquels des actions peuvent être mises en place. Document mis à disposition des pilotes Spapser.

	Objectifs /Actions 2024	Atteint Partiellement atteint Non atteint	Indicateurs de suivi 2024	Actions/Mis en œuvre 2024
Fiche Action-N°				
FA 5-Favoriser l’insertion des personnes éloignées de l’emploi et /ou en situation de handicap par la réservation de marchés	Constat global sur la mise en oeuvre des marchés réservés en 2024:		Pourcentage de marchés réservés EA/ESAT; Nombre de marchés réservés aux SIAE; Nombre de groupements d’opérateurs économiques constitués; Nombre de personnes bénéficiaires de l'insertion dans le cadre des marchés réservés/suite des parcours	En 2024, 1 marché a été réservé aux structures adaptées- le marché des fournitures administratives- lot "fournitures diverses". D'autres marchés réservés "insertion" sont en cours d'exécution : • "Prestations de nettoyage des locaux et des vitres" attribué à Conciergerie d'Hercule (secteur sud)/ Habitants Emploi Proximité (HEP) (secteur nord) ; • "Entretien des espaces verts", confié à Confluences Chantier d'Insertion (secteur Nord) / La Régie des Quartiers (secteur sud); Deux procédures sont réservées "handicap": • Fournitures administratives (lot 5), attribué à L'EA ; • Impression de documents d’information et de communication, lot "Reprographie", attribué à COPIVER ; L'EPT a confié l'impression et la mise sous pli de nos bulletins de salaire à un ESAT, la société CITAD' AILES, basée à Palaiseau (91). Les marchés précédemment réservés ont permis de réaliser plusieurs parcours d’insertion et d’accompagnement professionnel, avec sorties de parcours. <u>"Nettoyage des locaux et des vitres"</u>: <u>Sud</u> : 12 salariés (5 femmes, 7 hommes), seulement 2 du territoire (Viry Chatillon et Savigny sur Orge). 6 résidents QPV; 12 parcours de formation; sorties: 1 durable, 1 emploi de transition, 5 rupture de contrat. <u>Nord</u> 37 salariés (21 femmes et 16 hommes) : AEF94 - 23 salariés du territoire, 5 sites de l'EPT, 4264 heures ; Fresnes Services - 8 salariés du territoire ; HEP - 6 salariés du territoire ; 14 résidents QPV (8 AEF , 4 Fresnes Services , 2 HEP) ; 10 Sorties durables positives (CDI, CDD, CDDI) ; 20 formations qualifiantes . <u>"Espaces Verts"</u>: 15 salariés en parcours avec Confluences Chantier (2 résidents QPV; 10 parcours de formation) et 1 avec AEF 94 . En dépit de ses efforts, Confluences n'a pu embaucher de femmes pour apporter de la mixité. La structure continue à sensibiliser les partenaires autour de la volonté de féminiser ses équipes.
	Accompagner techniquement les acheteurs dans l'élaboration des marchés réservés: sourçage		Pas d'indicateur particulier	Accompagnement technique des donneurs d'ordres dans l'élaboration des marchés réservés : Organisation des sourçages ; Mise en place des revues de marchés en cours, afin d'améliorer les marchés à renouveler et échanger sur les avancées / difficultés en exécution. Dans le cadre du renouvellement du marché Nettoyage et de raccommodage des vêtements, des structures de l'insertion IAE (coté Essonne et Val de Marne) et des EA/ESAT ont été sourcées, dans le but d'apprécier leur capacité à répondre en marché "réservé". Un questionnaire a été communiqué à cet effet. Peu de retours. Sourçage de la structure CVSI pour prestation "impressions tous supports". L'opérations de sourçage peu concluants. Pas de relance en procédure réservés pour les deux marchés.
	Associer aux revues de marchés la mission handicap et insertion		Pas d'indicateur particulier	Les marchés issus de la planification annuelle avec les services opérationnels sont mis à disposition de la mission handicap et insertion.
	Evaluer de manière systématique et pour chaque marché, la possibilité de le réserver		Pas d'indicateur spécifique	• Organisation d'une revue de marchés avec le réseau IAE 91 / 94 et l'UNEA : présentation des familles d'achat, en vue de répertorier les marchés pouvant faire l'objet de procédure réservée SIAE: "Diffusion et affichage des documents de communication"; " Fourniture d'objets publicitaires personnalisés"; "Prestations de déménagement et de petite manutention <3m3, intra-bâtiment".
	•Porter à la connaissance des services de l'EPT les informations relatives aux activités économiques des structures d'insertion • Consolider une base de données des structures du milieu protégé et insertion à partir des outils existants (AGDE)		Pas d'indicateur spécifique	Absence de communication spécifique liée aux activités économiques des structures de l'insertion. En revanche l'organisation des événements type " Matinale des achats responsables" favorise les rencontres et interconnaissance entre les structures de l'insertion/ leurs activités et nos services opérationnels. Organisation de formations IAE et "secteur protégé et adapté".

Fiche Action-N°	Objectifs /Actions 2024	Atteint Partiellement atteint Non atteint	Indicateurs de suivi 2024	Actions/Mis en œuvre 2024
FA6- Promouvoir le secteur adapté/protégé et favoriser la connaissance réciproque des structures et des acheteurs publics	Formaliser la coopération avec les acteurs du secteur handicap (UNEA ou GESAT)		Pas d'indicateur particulier	Mise en place d'un partenariat avec l'UNEA- l'Union nationale des entreprises adaptées- acteur du secteur handicap et réseau national qui fédère plus de 70 % des entreprises adaptées. Objectifs: sensibiliser les agents sur les questions liées au handicap, aux activités économiques des structures EA ou ESAT, faciliter les procédures réservées, lever les freins au recrutement des personnes en situation de handicap.
	Faciliter l'accès des structures du handicap aux marchés de l'EPT		Organisation de revues de marchés/sourçage avec les EA	Le Partenariat avec l'UNEA a démarré en 2024. Sourçage de la structure CVSI pour prestation "impressions tous supports", et "nettoyage et raccommodage de vêtements". L'échange "planification des marché 2025" a permis d'identifier les marchés à sourcer: "Impression tous supports", "conseil et stratégie de communication, conception, création video/audio et exécution de prestations de communication Print et Web ", "fourniture d'objets publicitaires personnalisés- proposition de sourcer "Verdier", "mise à disposition d'un outil de mailing et de communication digitale", "prestations d'impression d'adhésifs autocollant", maintenance photocopieurs niveau 1". Sourçage CVSI peu concluant.
	•Sensibiliser les agents sur les questions liées au handicap • Porter à la connaissance des services les informations relatives aux activités économiques des structures du handicap		Nombre et part de marchés réservés à des ESAT/EA	Deux marchés "Fournitures administratives" et "Impression de documents d'information et de communication- lot "Reprographie" (COPIVER) sont réservés entreprise adaptée (EA). Nouvelle référente fiche "handicap" en 2024.
	•Participer aux HandiCafé du territoire/Participer au Salon annuel Handicap, Emploi & Achats Responsables (Inclusiv 'Day), rendez-vous des entreprises inclusives et des innovations sociales •Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)		Nombre de visites organisées, d'événements, d'actions decommunication	Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, notre EPT organise le 17 novembre un DUODAY- journée consacrée au handicap et à l'inclusion dans le monde du travail. Sensibiliser et informer les services sur les activités économiques des structures du handicap. Le 4 juin 2024: Journée de formation/sensibilisation par l'UNEA "Développer vos achats inclusifs" et visite d'une entreprise adaptée à ST MAUR DES FOSSES- Cèdre.

	Objectifs /Actions 2024	Atteint Partiellement atteint Non atteint	Indicateurs de suivi 2024	Actions/Mis en œuvre 2024
Fiche Action-N°				
FA 7- Élaborer une charte de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité professionnelle femmes/hommes	Rédaction d'une charte, qui affirme publiquement la lutte contre les discriminations comme une priorité de l'EPT		Pas d'indicateur particulier	Mise en place de la charte au dernier semestre 2024, pour être annexée dans tous les marchés (DCE) en 2025, quel que soit le volume d'achat.
	Elaborer un questionnaire, qui permet d'avoir une connaissance plus fine des pratiques des entreprises en matière de lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité		Nombre de questionnaires remplis/nombre de marchés avec questionnaire annexé	Un questionnaire accompagne la charte. Son but est de permettre une meilleure connaissance des pratiques des entreprises candidates au marché.
FA 8- Créer une clause/critère « Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité Femmes /Hommes »	La clause « Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes » est un nouvel outil qui combine critères d'attribution et conditions d'exécution		Nombre de marchés comportant une clause/Nombre de critères	En 2024, aucun marché n'a été identifié comme pouvant faire l'objet d'une clause/critère égalité.
FA 09-Construire de manière durable le territoire de demain	Constat global relatif à la mise en oeuvre des clauses environnementales et des critères dans les marchés lancés en 2024		Nombre de marchés intégrant une/des clauses environnementales; Nombre de marchés intégrant un critère d'attribution environnemental	Le cadre juridique de la commande publique n'a cessé d'évoluer pour favoriser le développement durable et l'économie circulaire. En 2024, 90% marchés (75% en 2023) intègrent une clause environnementale. 48 % comportent un critère environnemental d'attribution (36% en 2023).
	Mise en place d'un programme de formation "Développement et achats durables", en collaboration avec le service RH et les pilotes spapser, à destination de la commande publique et des services prescripteurs de l'EPT.		Pas d'indicateur particulier	Plan de formation débutant par une formation-action "Accompagnement à l'intégration de la transition écologique dans les marchés publics" . Dispensée par le CNFPT, celle-ci a pour but de nous accompagner dans la mise en place, pour un panel réduit de marchés, des obligations réglementaires et des ambitions de la collectivité en matière d'achat durable. La formation mobilisera, dans une approche transversale plusieurs services de la collectivité: agents des directions métiers, la commande publique, le pôle stratégie territoriale et environnementale. L'accompagnement s'effectuera à chaque étape de la procédure: définition du besoin, critères de sélection, exécution du marché. Cette expérience, à petite échelle au démarrage, permettra d'itérer et généraliser progressivement les bonnes pratiques, à l'ensemble des marchés. Première session de formation-action en 2025. Marchés ciblés: "travaux bâtiment", "traiteur".
	• Animer une démarche qualité fondée sur le retour d'expérience afin de renforcer les critères environnementaux et leur pondération (tendre vers 20%), dans les marchés de travaux et aménagement. • Mettre en place un groupe de travail "qualité" intégrant différents services.		Pas d'indicateur particulier	Projet toujours d'actualité, mais non réalisé en 2024
	Des interventions ponctuelles sur des sujets visant la qualité environnementale des travaux pourront animer des rencontres (déchets, eau, énergie, biodiversité, etc.).		Pas d'indicateur particulier	Plusieurs échanges organisés avec les services opérationnels pour la mise en place des clauses/ critères environnementaux lors de la définition du besoin.
	Dans les appels d'offres de construction et d'entretiens routiers, inscrire une exigence de priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage		Pas d'indicateur particulier	Plusieurs marchés ciblés: concession d'aménagement ZAC "coeur de ville" à Arcueil ; Travaux de signalisation routière horizontale- secteur Sud; Travaux d'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle à MORANGIS (91); Travaux de dévoiement de réseaux d'assainissement EU et EP préalables au prolongement de tramway T7, avenue Estienne d'Orves entre la rue Gaulois et l'Orge à Juvisy-sur-Orge.

	Objectifs /Actions 2024	Atteint Partiellement atteint Non atteint	Indicateurs de suivi 2024	Actions/Mis en œuvre 2024
Fiche Action-N°				
FA 10 - Vers une administration à faible empreinte environnementale	Prendre en compte le critère "cycle de vie" du produit et "coût global" dans nos achats: analyser le besoin en raisonnant en coût global d'utilisation, tout au long du cycle de vie du produit, optimiser la durée de vie, lutter contre l'obsolescence programmée: intégrer la qualité et la durabilité des matériaux et produits proposés par les fournisseurs et leur potentialité de recyclabilité		Nombre de marchés intégrant un critère cycle de vie/coût global	Les articles R. 2152-7 et R. 2152-9 du code de la commande publique prévoient, pour le premier, la possibilité de recourir à un critère d’attribution relatif au coût du cycle de vie d’un produit, d’un service ou d’un ouvrage, et précise, pour le deuxième, que cette notion couvre tout ou partie des coûts du cycle de vie d’un produit, d’un service ou d’un ouvrage. On distingue généralement 2 types de coûts: "Les coûts supportés directement par l’acheteur, ou « coûts directs » que constituent les coûts liés à l’acquisition, à l’utilisation, à la maintenance et à la fin de vie. C’est ce qu’on désigne sous l’appellation « Coût global ». Les coûts indirects ou « coûts externes » supportés par l’ensemble de la société, telles que la pollution atmosphérique ou la déforestation". (Notice "prise en compte du coût du cycle de vie dans une consultation" DAJ). Difficulté d'appréhender tous les aspects de la notion de coût global, sans formation et outils opérationnels.
	Promouvoir des produits/matériels respectueux de l'environnement: privilégier voire imposer dans les cahiers des charges le recours aux écolabels (ou équivalents), aux produits biosourcés		Nombre et type de marchés intégrant critères/clauses relatifs au réemploi et au recyclage	La promotion des produits respectueux de l'environnement ainsi que l'augmentation de la part de produits issus du réemploi ont fait l'objet de clauses spécifiques et/ou critères d'attribution, concernant les marchés ciblés suivants lors du renouvellement, notamment: Fournitures administratives ; Vêtements de travail; Signalisation routière horizontale; Fourniture d’abri-bacs pour la collecte sélective des déchets alimentaires; Fournitures pour les travaux d'entretien (voirie et assainissement); Location d'engins de travaux publics (voirie et assainissement); Prestations d'impression d'adhésifs autocollant pour les déchets ménagers; Acquisition de livres imprimés pour les équipements culturels; Location d'engins de travaux publics (pour des travaux de voirie et d'assainissement); Fourniture d’enrobés et de béton liquide prêt à l’emploi dans le cadre des travaux de voirie; • Don de matériel numérique Achat en 2024 de 96 smartphones reconditionnés (Ateliers du Bocage) pour un montant de 31 107, 86 €. Opération de don de matériel informatique en 2024 : don de 30 smartphones et 5 tablettes auprès de 2 associations du territoire venant en aide aux femmes en situation de grande précarité et victimes de violences. Adhésion à la centrale "Canut" pour l'achat d'ordinateurs reconditionnés en 2025.
	Augmenter la part de fournitures issues du réemploi dans la commande publique et donner une seconde vie aux objets lors du renouvellement du marché		Nombre de marchés en location/ Don de matériel	

Fiche Action-N°	Objectifs /Actions 2024	Atteint Partiellement atteint Non atteint	Indicateurs de suivi 2024	Actions/Mis en œuvre 2024
FA 11- Promouvoir une alimentation durable	PROMOUVOIR LES PRODUITS ISSUS DE L’AGRICULTURE BIOLOGIQUE, PAYSANNE OU RAISONNÉE ET DE SAISON - Le prestataire devra proposer au moins 50 % de produits issus de l’agriculture biologique, paysanne, de saison - Recours aux labels et certifications de référence : AB français ou Eurofeuille européen		Part de produits bio et issus de circuits-courts dans les prestations	- L'ensemble des clauses envisagées ont été incluses dans le marché "Traiteur" : promotion des produits issus de l'agriculture biologique (au moins 50 %), au moins 20% de produits issus d'un circuit-court, recours aux labels, privilégier les livraisons bas carbone, événements zéro déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire (adapter les quantités commandées). - Lancement d'une étude d'accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire à Vitry, en lien avec les objectifs PLPDMA-Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, et l'objectif SPAPSER "lutte contre le gaspillage alimentaire" - Le critère "valeur technique" prévoit un sous-critère "organisation des prestations" sur 10 points : l'utilisation de produits, d’emballages biodégradables ou recyclables, propositions du candidat relatives à la gestion des couverts. - Réflexion engagée pour remplacer les couverts du marché par des couverts "non jetables".
	PRIVILÉGIER LES CIRCUITS-COURTS, LE COMMERCE ÉQUITABLE - Le prestataire devra proposer au moins 20 % de produits issus d’un circuit-court (1 intermédiaire maximum) et privilégiera les produits de saison - Les produits tels que café, thé seront issus du commerce équitable - Recours aux labels et certifications de référence : Fairtrade Max Havelaar, Écocert Équitable, Symbole Producteurs Paysans			
	ENCOURAGER UNE LOGISTIQUE ÉVÉNEMENTIELLE BAS CARBONE - Les modes de livraison bas carbone seront privilégiés : cycles (vélos, triporteurs) et véhicules à faible émission - Les véhicules à faible émission sont définis comme les véhicules classifiés en Crit’Air 0 à 1 et recouvrent : véhicules électriques, hydrogène, essence à partir de 2011			
	VISER DES ÉVÉNEMENTS ZÉRO DÉCHET - Proscrire les bouteilles en plastique (eau, jus de fruit), la vaisselle en plastique (vaisselle lavable de préférence ou, si impossibilité technique, vaisselle en carton ou matériau compostable) et les plateaux repas en plastique - Adapter les quantités commandées au plus juste au besoin, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire		Inscription de critères environnementaux dans les marchés de restauration	